

PANGONNE PRINTEMPS ~ ÉTÉ 2025



Journal de la mairie de Saint Michel les Portes , mai 2025

Bonjour

Ce printemps, comme chaque année, a été voté le budget communal avec cette année trois projets prioritaires d'investissement dont l'amélioration énergétique et de fonctionnement de notre chauffage communal, la réfection des routes de circulation du hameau de Thoranne et le montage du projet de rénovation de deux appartements communaux. Nous sommes donc à l'échelle du budget communale sur un budget très serré avec une optimisation de gestion de la trésorerie. Le but étant de ne pas solliciter des lignes de trésorerie qui auraient un coût complémentaire. Ces projets ont un caractère d'opportunité de subventions pour le chauffage communal, de grande utilité trop souvent reporté pour la route de Thoranne ou de besoin de logement et de perte de recette pour les appartements communaux. C'est pourquoi je n'ai pas proposé de projet loisir pour cette année.

Je voudrais aussi apporter mon avis sur la critique faite auprès de la Municipalité, par mail de la part de quelques habitants, concernant la commémoration des 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale. Le territoire à flanc du Vercors a fait l'objet de lieux de martyrs particuliers ou des stèles ici et là rappellent ces moments à ne pas oublier et à commémorer. Dans ce sens Saint Michel les portes n'a pas de lieux emblématiques. C'est une des raisons pour lesquelles depuis près de 30 ans, le recueillement est priorisé sur ces endroits forts. Pour ne citer que ces exemples, Chichillianne organise le recueillement du pas de L'aiguille, Monestier a réalisé un très bel évènement avec les enfants, et le souvenir Français n'oublie pas les points de fusillades notamment. Je sollicite donc le rassemblement envers ces cérémonies. J'aurais aussi apprécié, si un besoin particulier se faisait sentir, de venir me solliciter avant pour préparer ensemble un recueillement quel qu'il soit. Je m'interroge également en rapport à la première guerre mondiale, où cette fois ci les champs de batailles ont touché tous les villages de France. Pourquoi un tel engouement soudain pour les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale (et pas les 70 ans par exemple) et rien de plus que les quelques habitants habituels pour les 100 ans de la fin de la première que je remercie vivement ?

Le programme de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est relancé avec ce printemps et toujours avec le pilotage du Parc du Vercors. Cette année c'est Hortense MERMILLON qui sera notre animatrice. Un programme très complet a été proposé aux habitants lors de la réunion de reprise qui va s'étaler jusqu'au début 2026. Ce travail et surtout ces découvertes sont ouverts à tous les habitants qui le souhaitent. Le but est de pouvoir découvrir pour chacun une petite part de notre biodiversité qui nous entoure sur notre commune en particulier, la comprendre pour mieux la préserver et mieux l'admirer. Je voulais faire une précision budgétaire, nous avons depuis deux ans une recette complémentaire concernant la biodiversité et la préservation des aménités rurales, qui est fonction de la proportion du territoire de la réserve du parc du Vercors sur notre commune. Cette aide qui était symbolique est passée à hauteur de 11 500€. Cependant en contrepartie l'adhésion au parc du Vercors a été multipliée par cinq à plus de 5 500 € en rapport au nombre d'habitants. Une partie de cette sommes restante ira financer des actions de l'ABC comme l'intervention de professionnels, ou la projection de films par exemple, car en effet c'est dans la connaissance de notre milieu que chacun pourra mieux le préserver. Mais n'oublions pas que nous devons aussi tenter de répondre plus largement.

Je vous souhaite d'apprécier notre territoire et de passer un bel été .

Joël Zoppé

Ils ou elles.....

est né: Donovan PARIS

nous a quitté: Maurice BORDET

Infos diverses

- La fauche des talus aura lieu à partir de la mi-juin pour éviter une repousse trop rapide avant l'automne.

Rappel concernant un point du règlement d'assainissement collectif

Lors de l'établissement du PLU en 2006 nous avons établi un schéma d'assainissement collectif. Les parcelles incluses dans ce périmètre doivent être raccordées au réseau d'assainissement collectif qui alimente les stations d'épurations (le village, Savouraires, Thoranne).

Les nouvelles constructions ou rénovations dont les parcelles font parties du schéma d'assainissement collectif et qui se raccordent à ce réseau d'assainissement pour la première fois doivent s'acquitter d'un droit de raccordement qui sert à amortir les investissements réalisés par la commune.

Concernant St Michel les Portes ce montant s'élève à 3200 euros. (délibération du conseil municipal en date du 10/10/2014)

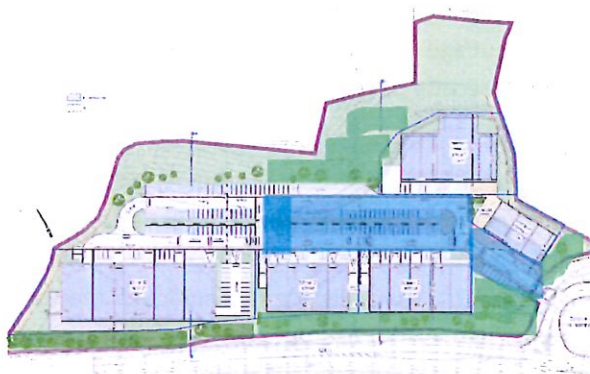
Ce montant peut paraître élevé mais les pétitionnaires concernés doivent considérer qu'ils n'auront pas à investir dans un système d'assainissement individuel et de son entretien.

Chaque année ils devront s'acquitter de la redevance d'assainissement liée à leur consommation d'eau.

Les parcelles constructibles qui ne sont pas situées dans le schéma d'assainissement collectif ne sont pas concernées, mais les pétitionnaires doivent installer un système individuel réglementaire en accord avec le SPANC (service public d'assainissement non collectif) qui est géré par la Communauté de Communes Trièves.

Avancement du projet de la ZA

Ce projet continu de se construire, nous avons eu ce printemps une rencontre préalable avec la DDT et une autre avec le paysagiste conseil du Département. Le but de ces rencontres préparatoires était de présenter l'avancement du projet et de recueillir les principales remarques avant la dépose officielle du projet. Ceci dans l'intérêt de gagner du temps en optimisant le circuit administratif. Nous sommes donc dans la phase d'intégration de ces remarques qui ont permis de recentrer certains éléments comme l'orientation de la ZA qui je le rappelle doit pouvoir accueillir des artisans ou des petites entreprises pour les besoins de notre secteur, mais aussi sur l'aspect visuel comme le front paysagé à positionner entre la RD 1075 et la ZA ou encore sur la gestion des eaux de pluie. Bien que le chemin soit plutôt long, nous le continuons pour pouvoir poser une demande d'aménagement dans les prochains mois.



Point projets d'investissements 2025

Nous travaillons donc cette année sur trois projets que nous avons classés comme prioritaires. Le premier concerne l'amélioration énergétique et de fonctionnement de notre chauffage communal grâce à un programme particulier entre le Département et l'AGENDEN qui nous permet d'avoir une subvention de 60 % que nous pouvons cumuler avec l'enveloppe territoriale. Ce programme a fait l'objet d'un audit en 2024 et du passage de plaquettes à granulés pour le combustible en avance de phase sur le projet global. Ce passage a permis de réorienter le travail de l'employé communal sur d'autres tâches que celles qui lui prenaient les ¾ de son temps sur la recharge de plaquettes.

Ce passage n'a pas été si simple et des réglages et améliorations complémentaires de fonctionnement de la chaudière et de la distribution doivent être réalisés avec la suite du programme en 2025.

Faute d'avoir abouti à l'acquisition de la parcelle en multipropriété sur Thoranne en 2024, pour permettre l'aménagement d'une placette dans ce hameau, nous lançons cependant la réalisation de la réfection des routes qui doit se dérouler entre fin juin et juillet. Cependant, bien que l'acquisition ayant d'être ajournée sur l'entêtement d'un seul propriétaire dont sa maison est en vente, les premiers contacts avec le futur propriétaire nous laisse penser à une suite logique que nous devons reprendre avec tous les autres propriétaires concernés sur la même base de départ afin de voir aboutir ce projet prochainement.

Nous travaillons également sur le montage d'un projet de rénovation de deux appartements communaux déjà sollicités par avance. La difficulté est de trouver des formes de subvention sur un projet avec une rente locative. Ce projet va devoir s'étaler dans le temps pour être en accord avec le budget communal. Nous espérons pouvoir mener quelques travaux préparatoires sur 2025.

Le plan communal de sauvegarde (PCS)



C'est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques sur la commune et des moyens disponibles communaux ou privés

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Comme annoncé dans la Pangonne du printemps 2024, nous sommes en cours de rédaction du PCS.

Pour avancer, nous avons besoin d'identifier des personnes relais qui seraient mobilisables en cas de crise.

Nous souhaitons également recenser les ressources matérielles privées pouvant être mises à disposition (véhicules utilitaires, tracteurs, pompes, outillage...)

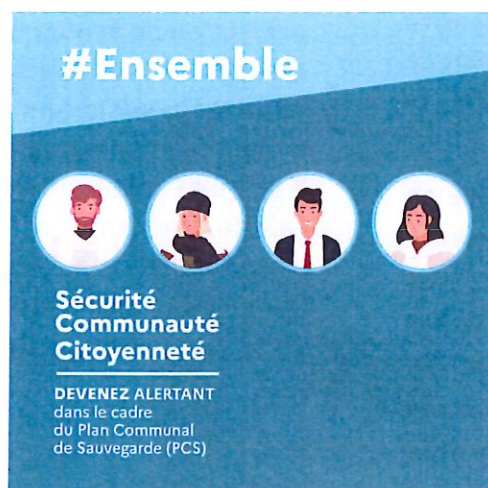
Si vous souhaitez intégrer l'organisation de ce PCS, merci de vous faire connaître en mairie.

Nous organiserons ensuite une réunion d'information avec les volontaires

Merci



CITOYENNETE



*La déchèterie de Monestier de Clermont est ouverte les lundi, mardi, mercredi et samedi, horaires d'ouverture consultables sur le site internet de la Communauté de Communes du Trièves.

*La tonte des pelouses et autres travaux doivent respecter les horaires suivants:
Semaine 8h30/12h-14h/19h30, samedi 9h/12h-15h/19h, dimanche et jours fériés 10h/12h

*Le brûlage des déchets verts est **totalemtent interdit**, Pour information, il est possible de déposer les déchets verts à l'entrée de la carrière de Roissard ou sous le viaduc de Monestier de Clermont et également d'y récupérer gratuitement du broyat.

* **Le droit d'usage des chemins et sentiers d'exploitation** : Tous les propriétaires riverains en ont le droit d'usage, sans exclusion, ainsi que leurs ayant-droits (locataires, chasseurs, éleveurs, apiculteurs, ...). Ils sont tous tenus de contribuer à leur entretien et à leur mise en état de viabilité, même s'ils n'en font pas usage (article L162.2 du Code rural et de la pêche maritime).

*Pour le bien-être et la sécurité de tous, merci de bien vouloir rouler lentement dans le village et les hameaux. **Rappel : la vitesse est limitée à 30 km/h**

*Urbanisme :

Vous pouvez déposer vos dossiers d'urbanisme:

par internet à l'adresse suivante: urbanisme@saint-michel-les-portes.fr, les conditions générales d'utilisation sont consultables en Mairie.

ou sur format papier : en 5 exemplaires pour le permis de construire (PC), en 4 exemplaires pour la déclaration préalable de travaux (DP), en 3 exemplaires pour le certificat d'urbanisme (CU)

La mairie est ouverte:

Lundi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Samedi de 9h à 12h.

Tél : 04-76-34-01-58

E mail : mairie@saint-michel-les-portes.fr



Côté Animation Portillonne

Pour garder le lien et se retrouver, deux animations ont été proposées aux portillons – nes –

Le 15 février un repas croziflette était organisé. Une quarantaine de personnes a dégusté dans la bonne humeur ce menu savoyard.



Fin mars, le concours de belote a réuni 16 doublettes soit 32 joueurs venus de plusieurs villages environnants, Gresse - Monestier - Saint Paul - Saint Martin de Clelles.

Les parties se sont enchaînées dans une bonne ambiance, tous les participants ont été récompensés par des lots offerts par les commerçants du Trièves (repas, bons d'achats et lots divers). La doublette gagnante du concours est repartie avec le gros lot : une cafetière électrique.

Joueurs et autres portillons ont prolongé la soirée en participant au traditionnel repas « spaghetti bolognaise »



A bientôt pour préparer la fête du village programmée le samedi 23 août.

Nous ferons une information sur une date de rencontre pour vous inviter à faire des propositions sur le programme de la journée.

Atlas de la Biodiversité Communale, ABC

Je m'appelle Hortense MERMILLON . Je suis originaire du massif du Jura et j'ai également de la famille sur Gresse en Vercors. Je suis en service civique sur l'Atlas de la Biodiversité Communale au sein du Parc Naturel Régional du Vercors jusqu'au 14 décembre 2025.

Concernant mon cursus, j'ai fait un **BTS Gestion et Protection de la Nature option montagne**, avec un apport de connaissances naturalistes sur plusieurs taxons ciblés principalement sur le milieu montagnard. J'ai également encadré des chantiers participatifs avec des bénévoles. J'ai participé à la réalisation d'inventaires (orchidées).

Après le BTS, j'ai fait une **licence professionnelle Gestion des Espaces Naturels et de Loisirs** en Ardèche. Au programme, des notions sur le patrimoine naturel, la méthodologie de projet, la gestion d'un espace naturel et de loisirs, la gestion de conflits autour des espaces naturels (cohabitation entre la nature et les pratiques de loisirs), sur la concertation entre les acteurs... Concernant mon stage de licence, j'ai eu l'opportunité de travailler au sein d'une association de protection de la nature, le Groupe Tétràs Jura. Ils agissent pour la préservation du Grand Tétràs dans le massif du Jura, ce fût une riche expérience. Le contenu m'a également permis d'acquérir des connaissances utiles pour ce poste de service civique.

En parallèle, j'ai travaillé durant trois étés en tant **qu'aide gardienne dans des refuges de montagne**, poste très polyvalent : accueil des randonneurs, restauration, service... L'hiver, je suis **monitrice de ski nordique aux Rousses dans le Jura**.

Pour revenir au cœur du sujet, l'ABC 2 pour cette année 2025, je suis ravie de faire partie de l'équipe du Parc Naturel Régional du Vercors et d'intervenir avec vous pour continuer cette belle dynamique naturaliste. Le territoire est très vivant en matière de protection de l'environnement et c'est une réelle motivation pour moi de travailler sur ce territoire. J'ai tout de suite remarqué un fort dynamisme de votre part à continuer l'ABC et à s'investir. J'ai beaucoup d'idées et d'actions à déployer dans chacune des communes avec l'aide des habitants motivés ainsi que des élus.

Voici mon numéro de téléphone pour me joindre dans le cadre de l'ABC : 06 13 47 05 99

Les informations sont consultables sur le calendrier de l'ABC sur le site du Parc Naturel Régional du Vercors.

Bonne journée.

Hortense Mermillon

Service civique sur l'Atlas de la Biodiversité Communale sur le Trièves : Ambassadrice de la biodiversité

Parc naturel régional du Vercors

255, chemin des Fusillés, 38250 Lans-en-Vercors

06 13 47 05 99

CALENDRIER ABC 2025/2026

13 juin : sortie flore remarquable avec Myriam Mininno

28 juin : sortie découverte des zones humides, des odonates, du rôle des zones humides avec Florian Barrot

28 juin : restitution de la sortie du 12 avril avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) à 17h salle Eloi Ville St Martin de Clelles , pas d'inscription

10 juillet : sortie découverte des oiseaux et des rapaces à la journée avec Rémi Sionneau de Nature et Montagne

En août : sortie sur les papillons de jour avec une personne du Parc et Hortense

23 août : lors de la fête du village, animations diverses ; ateliers participatifs, concours mission photos, exposition SPIPOLL , Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs, présentation des outils de l'ABC.

Début septembre : sortie haies

Septembre : sortie oiseaux avec les bénévoles de la LPO ?

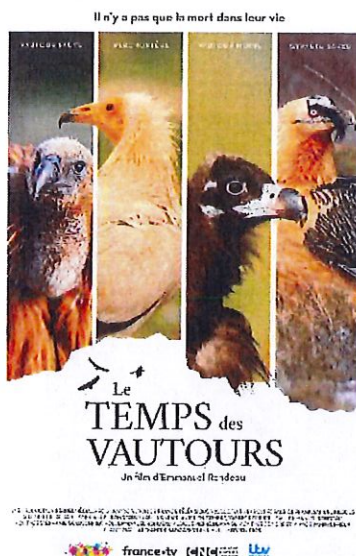
Octobre : atelier de construction de nichoirs pour les chauve-souris et les oiseaux

Novembre : sorties oiseaux avec Michèle Duc, sensibilisation aux bonnes pratiques avant la période hivernale

Noël de la mairie : diffusion du film « Appel des libellules »



3 janvier : après les Rois de l'Animation Portillonne, diffusion du film « Le Temps des vautours » de Emmanuel Rondeau



Toutes les sorties sont sur inscription par mail : abc-st-michel@framagroupes.org

Ou par téléphone au 06 13 47 05 99

Côté chasse

La saison 2024 2025 s'est terminée fin janvier. L'ensemble des plans de chasse a été réalisé, le gibier étant bien présent sur le territoire. Au mois de mars nous avons effectué nos comptages nocturnes qui représentent un élément important pour l'établissement des plans de chasse. Avec le printemps les chasseurs se sont mis au travail pour remettre en état les chemins et sentiers. Cette année nous avons organisé quatre journées de travail. Les adhérents ont bien répondu présent et nous étions entre quinze et vingt à chaque journée ce qui nous a permis de réaliser des travaux importants. Les chutes de neige de ce début d'hiver ont occasionné pas mal de dégâts et de nombreux arbres ont été cassés ou déracinés. Nous en avons profité pour élaguer quelques pistes et chemins empruntés par tous. Nous avons pu effectuer quelques travaux dans notre local.

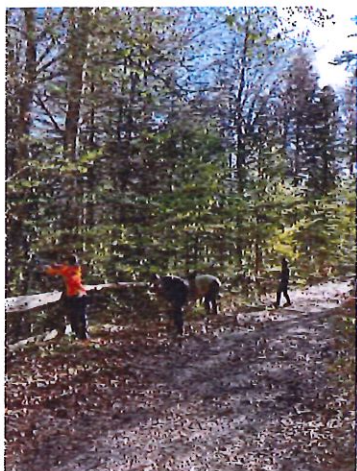
Notre repas annuel a eu lieu le 1^{er} juin. Pour nous cette journée est toujours un moment important de partage et de convivialité. Pour la réussir les chasseurs se transforment en cuisiniers d'un jour pour faire découvrir les saveurs de notre venaison locale.

Chaque fin de saison nous établissons également notre règlement intérieur qui doit être en ligne avec les directives de la préfecture. Cette année avec la révision du schéma départemental de gestion cynégétique nous allons proposer quelques changements importants lors de notre assemblée générale. On nous demande d'augmenter la pression de chasse sur le sanglier notamment pour faire face à une facture de dégâts de plus en plus élevée. Il en va de même pour les cervidés qui posent des problèmes au milieu forestier.

Une expérimentation de plantation de fruitiers forestiers (pommiers sauvages, poiriers...) est en cours sur la commune ou des chasseurs ont proposé quelques parcelles. Cet aménagement a pour but de limiter l'abrutissement en forêt aux périodes où la nourriture se fait rare.

Nous sommes en période de reproduction, soyez attentifs à ne pas laisser divaguer vos compagnons à quatre pattes qui pourraient occasionner des prédateurs sur les jeunes animaux fragiles (faon, chevrillards, levreaux...). Si vous découvrez un jeune animal ne le touchez pas, éloignez-vous calmement, la mère n'est sûrement pas loin !!

Profitez des beaux jours et de notre bel espace naturel.



Débroussaillage Font Rousse



Faon



Nid de merle

Isabelle GODARD Conseil EN communication digitale Réseaux sociaux, Web (rédaction) 06 07 54 62 52 Isabelle.godard@gmail.com	Raphaël BRUNEL Conseil en entreprise, coach et formateur raphael@youmind.fr 06 87 50 59 28	MULLARD PARQUET Artisan parqueteur, ponçage, vitrification, neuf et rénovation terrasse bois 06 60 21 88 96 Mullard.parquet@lilo.org
COMPAGNIE DEBOUCHEURS Entretien et curage des canalisations 04 76 34 02 45 r.chereau@compagnie-deboucheurs.com	PERLIPOPETTE -BRUNEL Dorothee Artisan d'art en bijoux fantaisie 06 60 61 86 93 dorothee@perlipopette.fr	PARCOURS AVENTURE TRIEVES 04 76 34 16 64 aventuretrieves@gmail.com
ENTREPRISE CKTO Carrelages Nino : 06 70 63 83 54	VARGEL Patrice Guide de haute montagne 06 80 42 58 56 p.vargel@gmail.com	Alexandre ROSSET Couvreur cordiste 06 25 12 26 27
LA CIME ELAGAGE Espace vert-Elagage Guillaume FLAVIER 06 75 56 36 21 lacime.elagage@gmail.com	CREATION DE SITE INTERNET Mathieu FOLCO 06 84 72 06 85 www.mathieufolco.com	OBYOM Création, formation, web, image, audio, vidéo Guillaume RAVRDY 07 67 07 35 49 guillaume@obyom.fr www.obyom.fr
HOME SERVICES Electricité générale, isolation biosourcée, pose de menuiseries, parements et finitions Jérémie CHARIGNON 06 48 43 39 33 homeservices26@lilo.org		

Artisans et entrepreneurs de Saint Michel les Portes, si vous souhaitez apparaître dans ce répertoire contactez la mairie 04 76 34 01 58 mairie@saint-michel-les-portes.fr

Des commerçants ambulants au service des habitants

<u>Pommes et jus de pommes</u> Noël FRAUD propriétaire récoltant dans la Drôme Passage le deuxième jeudi des mois de novembre, décembre, janvier, février et mars Commande au préalable au 04 75 21 17 55 Livraison à l'abri bus	<u>Truite d'Archiane</u> Nicolas VIDAL et Fannie ROMEZIN, pisciculteurs à Archiane Passage deux fois par mois le jeudi de 11h30 à 12h Commande sur le site : www.local.direct/la-truite-d-archiane/producteur/5e8de1396500dc58d290af08 où vous trouverez également la date et l'heure de passage à St Michel les Portes Livraison à l'abri bus
<u>Huile d'olive et autres produits</u> Huilerie Richard, moulin de Montoisson, Drôme Ne pas commander, achat direct au camion Contacter Marielle Bellier pour connaître les jours de passage au 06 87 11 83 79 Livraison à l'abri bus	<u>Pain Chichilienne</u> Ecopain, artisan boulanger à Chichilienne Contacter Yves au 06 98 90 64 54 ou par messagerie électronique : Eco-pain@orange.fr Livraison chaque vendredi
<u>MAP Moi Avoir Pizza</u> Passage du camion tous les jeudis 06 64 40 91 47	

